

AFRIQUE DU NORD

* Pour la France, le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine. Le plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 constitue la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du conseil de sécurité des Nations Unies.

